



Circuit Jeunes du 87

Règlement :

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses **Non Compétiteurs, classés P à la date du 03 septembre 2021**, licenciés à la FFBA D **du département** pour la saison 2021-2022.

Le règlement du tournoi sera celui établi par le Comité Départemental de la Haute Vienne (version 5 du 14/09/2020) affiché dans la salle.

En cas de contestation, le Juge Arbitre s'y référera.

Les tableaux seront faits au plus tard 7 jours avant la compétition et les convocations seront envoyées **5 jours avant** la compétition aux représentants de chaque club.

Dates, Lieu :

Les 05 et 06 Février 2022

Gymnase municipal , Rue Rostand 87370 SAINT SULPICE LAURIERE

Catégories :

Minibad (jouant en poussins), poussins, benjamins, minimes, cadets (FFBA D)

Inscription :

8 euros par joueur

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le mercredi 26 janvier 2022 accompagnées du règlement à l'ordre du club de badminton LE VOLANT DINGUE (virement ou chèque)



Tirage au sort le samedi 29 janvier 2022

Inscriptions à renvoyer à l'adresse suivante : Nicolas CLOUTOUR, 18A rue de l'espérance 87370 SAINT SULPICE LAURIERE

Mode de déroulement du tournoi :

Les matchs se dérouleront prioritairement en poule de 4 ou 5 joueurs/joueuses avec 2 sortants par poule suivant la configuration de chaque tableau.

Un match pour la troisième place sera joué.

Les matchs pourront être scorés par les vainqueurs en match de poule et perdants en élimination directe.

Volants :

Les volants officiels sont les BABOLAT 4

Les joueurs NC pourront utiliser des volants plastiques dans le cas où les deux sont d'accord.

Juge Arbitre :

Le Juge Arbitre sera Géraldine BOURDACHE-DESVAUD

Récompenses :



Des trophées ou médailles seront remis aux finalistes. Des lots seront remis aux 3 premiers de chaque catégorie.

Buvette :

Le club du Volant Dingue a prévu un coin restauration, boissons pour vous satisfaire, qui sera ouvert ou non en fonction des mesures sanitaires en vigueur les jours de la compétition.



Classement :

A l'issue de chaque étape, un classement sera établi à partir des résultats obtenus sur l'ensemble des étapes qualificatives par catégorie.

Divers :

Pass sanitaire (à jour) obligatoire pour toute personne âgée d'au moins 12 ans et 2 mois.

Port du masque chirurgical obligatoire pour toute personne de + de 6 ans en dehors des terrains.